

Justificatif généré le 04/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

04/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=285085>

N° d'annonce :

7501JAL20220000001486_2022-03-15

Société de Distribution et de Développement BAKKER

Société par actions simplifiée

30 avenue Corentin Cariou, 75019 Paris

R.C.S. : Paris 538 717 612

Activité : Production, achat, vente de tous produits non réglementés.

Tribunal de commerce de Paris

Extrait de jugement – Jugement de faillite personnelle

Jugement en date du 15 mars 2022

Grefe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de M. David Bakker pour une durée de 7 ans.

Procédures de redressement ou de liquidation judiciaire des entreprises(Décret no 85 - 1388 du 27 / 12 / 1985) -Procédures d'insolvabilité(Règlement communautaire no 1346 du 29 / 05 / 2000) -Procédures de sauvegarde des entreprises(Décret no 2005 - 1677 du 28 / 12 / 2005)